



Rapport financier annuel 2018

Sommaire

1 Rapport de gestion du Conseil d'administration	p. 4	Conseil d'administration	p. 8
Risques relatifs aux marchés	p. 4	2 Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise	p. 9
Activité de l'exercice 2018	p. 4		
<i>Environnement</i>	p. 4	3 Comptes au 31 décembre 2018	p. 13
<i>Faits marquants</i>	p. 4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	p. 13
Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	p. 6	Compte de résultat	p. 16
Perspectives de l'exercice 2019	p. 6	Bilan	p. 17
Filiales et participations	p. 6	Tableau de flux de trésorerie	p. 18
<i>Prise de participation</i>	p. 6	Annexe aux comptes	p. 19
<i>Sociétés contrôlées</i>	p. 6	<i>Principes comptables appliqués</i>	p. 19
Informations relatives au capital	p. 7	<i>Immobilisations financières</i>	p. 20
<i>Répartition du capital</i>	p. 7	<i>Créances</i>	p. 21
<i>Participation des salariés au capital</i>	p. 7	<i>Capitaux propres</i>	p. 21
Résultats financiers de l'exercice 2018	p. 6	<i>Emprunts obligataires et assimilés</i>	p. 22
<i>Total des produits et des charges</i>	p. 6	<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	p. 23
<i>Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net</i>	p. 7	<i>Dettes d'exploitation</i>	p. 23
<i>Réserve légale</i>	p. 7	<i>Charges d'exploitation</i>	p. 23
Information relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients	p. 7	<i>Charges financières</i>	p. 24
Affectation du résultat	p. 7	<i>Produits financiers</i>	p. 24
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>	p. 7	<i>Engagements hors-bilan</i>	p. 25
<i>Capitaux propres après affectation du résultat</i>	p. 7	<i>Consolidation</i>	p. 26
<i>Distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices</i>	p. 7	<i>Intégration fiscale</i>	p. 26
<i>Tableau des résultats des cinq derniers exercices</i>	p. 7	<i>Personnel et organes de direction</i>	p. 26
<i>Dépenses et frais généraux non déductibles fiscalement – dépenses somptuaires</i>	p. 7		
Information des actionnaires sur les conventions	p. 7		
Contrôles du Commissaire aux Comptes	p. 7		
Situation des mandats des Commissaires aux comptes	p. 7		
Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité	p. 8		
Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité	p. 8		

Rapport financier annuel 2018

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant en pages 4 à 12 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

A Courbevoie le 26 Avril 2019

Pierre SIGONNEY
Président - Directeur Général

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Risques relatifs aux marchés

Total Capital réalise la plupart de ses opérations en couverture des besoins de liquidité et de risque de taux du groupe TOTAL. Les positions ouvertes, c'est-à-dire spéculatives, sont prises dans le respect des limites accordées par le Président - Directeur Général. Total Capital réalise également des opérations de change, principalement pour la couverture de ses intérêts en devises ainsi que dans le cadre d'opérations de change à terme avec des filiales.

Activité de l'exercice 2018

Environnement

L'économie mondiale présente un bilan mitigé sur l'année 2018. Si l'expansion mondiale a été rapide, comme aux Etats-Unis où les réductions d'impôts et l'augmentation des dépenses ont stimulé la demande, la dynamique s'est essoufflée. Ceci s'explique entre autres par les droits de douane appliqués par de grands pays (en particulier les Etats-Unis) et par les mesures prises en représailles par d'autres pays, dont la Chine. Malgré tout, la Réserve Fédérale a continué de relever son taux directeur et les taux d'intérêt des obligations américaines à long-terme ont augmenté dans une moindre mesure. Dans ce contexte, le dollar s'est apprécié par rapport à la plupart des autres monnaies en 2018 ; de ce fait, certains pays émergents se sont trouvés en difficulté, faisant également face au moindre appétit des investisseurs financiers internationaux pour le risque. Le coût de l'emprunt extérieur a augmenté pour ces pays dans des proportions variables.

En 2018, la hausse du PIB mondial s'est établie aux alentours de 3,7 % : 2,9% pour les Etats-Unis, 1,9% pour la zone euro, 6,6% pour la Chine, 7,5% pour l'Inde et 1,2% pour la Brésil.

Dans un contexte politico-économique marqué par les incertitudes autour du Brexit, le *shutdown* aux Etats-Unis, la guerre commerciale sino-américaine, le ralentissement de la croissance chinoise et la montée des populismes, le risque d'un recul de l'activité économique mondiale en 2019

augmente. Les investisseurs et les institutions internationales indiquent que l'expansion mondiale devrait marquer le pas au cours des deux années à venir. Ainsi, le Fonds monétaire international a annoncé à Davos avoir abaissé ses prévisions de croissance mondiale pour l'année à venir (3,5% en 2019, soit 0,2 point de moins que sa précédente estimation d'octobre 2018). S'il laisse inchangées les estimations d'expansion pour les Etats-Unis et la Chine et revoit en hausse la prévision du Japon, le Fonds se montre pessimiste pour la zone Euro. En effet, l'Allemagne subit la plus forte révision en baisse avec une croissance attendue désormais à 1,3% (-0,6 point), suivie de l'Italie (-0,4 point à 0,6%) et de la France (-0,1 point à 1,5%). L'OCDE et la Banque Mondiale ont elles aussi révisé à la baisse leurs estimations de croissance en fin 2018 / début 2019.

Le rendement souverain allemand 10 ans est à 0,246% au 31 décembre 2018 (vs. 0,423% au 31 décembre 2017). Aux Etats-Unis, le rendement Treasuries 10 ans est à 2,686% au 31 décembre 2018 (vs. 2,405% au 31 décembre 2017). L'Euribor 3 mois est à -0,309% au 31 décembre 2018 (vs. -0,329% au 31 décembre 2017). D'autre part, le Libor USD 3 mois est à 2,808% au 31 décembre 2018 (vs. 1,694% au 31 décembre 2017). L'indice Itraxx Main (composé des 125 contrats de CDS 5 ans les plus liquides sur des emprunteurs *Investment Grade*) est à 87,37 bp au 31 décembre 2018 (vs. 44,83 bp au 31 décembre 2017). En 2018, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar, son cours cotait à 1,1450 USD/EUR au 31 décembre 2018 (vs. 1,1993 USD/EUR au 31 décembre 2017). L'euro s'est en revanche apprécié par rapport à la Livre Sterling, cotant 0,89453 GBP/EUR au 31 décembre 2018 (vs. 0,88723 GBP/EUR au 31 décembre 2017).

Faits Marquants

L'année 2018 a été marquée par la poursuite de l'activité de Total Capital sur les marchés de capitaux par des programmes d'émissions de dette diversifiés décrits ci-après, le cas échéant associée à une activité de gestion de taux. Des opérations de change ont également été conclues en prolongement du développement des activités financières de Total Capital tant vis-à-vis du Groupe que du marché.

Programmes de Commercial Paper et de Negotiable European Commercial Paper (NEU CP, ex-Billets de Trésorerie)

Total Capital peut émettre sur des programmes de Commercial Paper (USCP et EUCP) avec TOTAL S.A. comme émetteur potentiel complémentaire. En revanche, seul Total Capital est habilité à émettre sur le programme de NEU CP. Total Capital Canada est également émetteur sur le programme USCP. Ces programmes offrent à Total Capital une possibilité substantielle de levée de dette à court-terme.

Nous vous rappelons les caractéristiques de ces programmes ainsi que l'encours moyen journalier d'émission de Total Capital sur l'année 2018 :

Programme	Plafond du programme	Encours moyen journalier sur l'année
EURO CP	3 G USD	-
US CP	13 G USD	1,1 G USD
NEU CP	5 G EUR	-

Il n'est pas prévu d'augmenter en 2019 les plafonds des programmes de Commercial Paper et de NEU CP.

Programme EMTN

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International, comme émetteur principal sous un programme d'un montant de 35 G EUR, sous garantie TOTAL S.A.

En 2018, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires dans le cadre de ce programme. Au 31 décembre 2018, l'encours des fonds levés par Total Capital dans le cadre de ce programme s'élève à 2,9 G USD et 519 M EUR (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission).

Programme-cadre américain (Shelf)

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International, comme émetteur principal, sous un programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (*US SEC Registered Shelf*), sous garantie TOTAL S.A..

En 2018, Total Capital a émis 1 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à l'émission) d'emprunts obligataires dans le cadre de ce programme. Au

31 décembre 2018, l'encours des fonds levés par Total Capital dans le cadre de ce programme s'élève à 3,3 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission).

Programme AMTN

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International comme émetteur principal sous un programme-cadre d'un montant de 2 G AUD, sous garantie TOTAL S.A.

En 2018, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires dans le cadre de ce programme et n'a pas d'encours existants sous ce programme.

Emissions Obligataires hors programmes

En 2018, Total Capital n'a pas émis d'emprunt obligataire hors programmes et n'a pas d'encours existants hors programmes.

Portefeuille de lignes de crédit confirmées

Total Capital peut se financer à court et moyen-terme en tant qu'emprunteur additionnel dans le cadre de la plupart des contrats de lignes de crédit de TOTAL S.A. Le montant total du portefeuille de lignes de crédit de TOTAL S.A. atteint 11,5 G USD au 31 décembre 2018, soit 10,1 G EUR à la même date.

Agences de Notation

Nous vous informons que les programmes d'émissions de Total Capital font l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's (A+/A-1) et par Moody's (Aa3/P-1). Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes. TOTAL S.A. fait l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's (A+/A-1) avec une perspective Stable au 31 décembre 2018 et Positive depuis le 26 février 2019, et par Moody's (Aa3/P-1) avec une perspective Positive.

Le 25 avril 2018, l'agence Moody's a annoncé le relèvement de la perspective de la notation de la dette à long-terme de Total S.A., de Stable à Positive.

Garanties de TOTAL S.A.

Au 31 décembre 2018, les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital bénéficient de la garantie de TOTAL S.A., renouvelée par le Conseil d'administration du 6 février 2019, jusqu'à hauteur de leurs plafonds qui sont actuellement de :

Programme	Montant de la garantie
EURO CP	3 G USD
US CP	13 G USD
NEU CP	5 G EUR
EMTN	35 G EUR
AMTN	2 G AUD

Total Capital peut également émettre dans le cadre de son programme *US SEC Registered Shelf* ou bien hors programme sous garantie Total S.A..

Nous vous rappelons qu'aucun investissement ni aucun désinvestissement n'a été réalisé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Perspectives de l'exercice 2019

Total Capital continuera à apprécier les opportunités de marché afin de poursuivre ses interventions au cours de l'exercice 2019.

Filiales et Participations

Prise de participation

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018, Total Capital n'a pris aucune participation dans une autre société.

Sociétés contrôlées

La Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Informations relatives au capital

Répartition du capital

La répartition du capital est restée inchangée au cours de l'exercice 2018.

Le capital social de 300 000 euros est divisé en 30 000 actions au nominal de 10 euros.

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons que l'actionnariat de Total Capital reste inchangé : l'actionnaire majoritaire de Total Capital demeure la Société TOTAL S.A. (siège social : 2, place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE) qui détient 99,98 % du capital. Les administrateurs de Total Capital détiennent 0,02% du capital.

Participation des salariés au capital

La Société ne dispose d'aucun effectif salarié propre.

Résultats financiers de l'exercice 2018

Les comptes annuels de l'exercice 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ainsi que le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce ont été mis à votre disposition.

Total des produits et des charges

Pour l'année 2018, le total des produits financiers est de 2 000 165 472 euros, le total des produits d'exploitation est nul et celui des produits exceptionnels également. Ainsi, le total des produits de l'exercice 2018 s'élève à 2 000 165 472 euros.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 440 026 euros, le total des charges financières s'élève à 1 989 082 300 euros et celui des charges exceptionnelles est nul. Par ailleurs, le total de l'impôt sur les bénéfices pour l'année 2018 s'élève à 3 267 731 euros. Ainsi, le total des charges de Total Capital, y compris l'impôt sur les bénéfices, pour l'année 2018 s'élève à 1 993 790 057 euros.

Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, le résultat d'exploitation présenté se solde par une perte de 1 440 026 euros, le résultat financier se solde par un bénéfice de 11 083 172 euros, le résultat exceptionnel est nul et le résultat net se solde par un bénéfice de 6 375 415 euros.

Réserve légale (Article L. 232-10 du Code de commerce)

L'obligation légale de doter la réserve légale de 10 % du capital social (soit 30 000 euros) est respectée conformément à l'Article 232-10 du Code de commerce.

Information relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients (Article L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce)

Il n'existe pas dans les comptes de la Société, à la date de clôture de l'exercice :

- de facture reçues et non-réglées dont le terme est échu,
- de factures émises et non-réglées dont le terme est échu.

Affectation du résultat

Proposition d'affectation du résultat

Compte tenu du report à nouveau des exercices précédents (2 373 377 euros), le bénéfice distribuable de l'exercice ressort à 8 748 792 euros. Nous vous proposons de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2018 et d'affecter 6 375 415 euros au report à nouveau.

Capitaux propres après affectation du résultat

Après affectation du résultat, les capitaux propres s'élèveront à 9 078 792 euros.

Distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices

Il est rappelé qu'il a été distribué un dividende global de 1 500 000 euros au titre de l'exercice 2015. Il n'y a pas eu de distribution de dividende pour l'exercice 2016 et pour l'exercice 2017.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Dans le présent rapport est inclus, conformément aux dispositions de l'Article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Dépenses et frais généraux non déductibles fiscalement – dépenses somptuaires

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non-déductibles du résultat fiscal.

Information des actionnaires sur les conventions

(Article L. 225-37-4-2°)

Les informations figurent dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise en deuxième partie.

Contrôles des Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mission, les Commissaire aux comptes ont établi un rapport sur les comptes de l'exercice, un rapport spécial sur les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ainsi que le rapport prévu par l'article L. 823-16 du Code de commerce au Conseil d'administration remplissant la fonction de Comité d'audit.

Situation des mandats des Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes de Total Capital sont :

- Commissaires aux Comptes titulaires :
 - ERNST & YOUNG Audit, renouvelé par l'AGO du 30 mars 2018 / fin de mandat AGO 2024 statuant sur les comptes de 2023,
 - KPMG Audit, renouvelé par l'AGO du 31 mars 2017 / fin de mandat AGO 2023 statuant sur les comptes de 2022,

Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité

Total Capital est soumise aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce qui prévoit la communication d'informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Compte tenu de la nature des activités de Total Capital et de son organisation, les informations requises n'apparaissent pas pertinentes. En effet, Total Capital est une filiale financière de TOTAL S.A. qui a pour objet de procéder à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers afin de financer les besoins généraux du Groupe Total et de ses filiales. Total Capital ne détient aucune filiale et n'emploie pas de salariés.

Le Document de référence de TOTAL S.A., disponible sur le site Internet www.total.com, présente les informations sociales, environnementales et sociétales du Groupe Total.

Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2018 et autres fonctions à cette date :

Pierre Sigonney

Président - Directeur Général

Sociétés françaises

Président de DAJA 161, 167 à 172 (SAS)

Président de LOCATOM (SAS)

Président de TOTAL PARTICIPATIONS (SAS)

Directeur Général et Administrateur de SOFAX BANQUE

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Gérant de TOTAL GESTION USA (EURL)

Sociétés étrangères

Director de TOTAL FINANCE USA INC

Director de TOTAL HOLDINGS USA INC

Dominique GUYOT

Administrateur

Sociétés françaises

Directeur Général Délégué de SOFAX Banque

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Hervé JASKULKE

Administrateur

Sociétés françaises

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Administrateur de TOTAL GESTION FILIALES

Administrateur de HUTCHINSON SA

Patrick de LA CHEVARDIERE

Administrateur

Sociétés françaises

Président - Directeur Général de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Président de ELF AQUITAINE (SAS)

Eric Le Bouvier

Représentant permanent de TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD

Sociétés françaises

Administrateur de TOTAL SERVICE RUSSIE

Représentant permanent de TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD et de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Sociétés étrangères

Director TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD

Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2, il a été mis en place un rapport sur le gouvernement d'entreprise dans lequel doit figurer :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social,
- Les conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales,
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires pour les augmentations de capital (art. L. 225-129-1 et L. 225-129-2 Code de commerce) et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice,
- Le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévue à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce (art. L. 225-37-4 nouveau)

Code de Gouvernement d'entreprise

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital ne se réfère pas à un Code de Gouvernement d'Entreprise spécifique. Outre les dispositions légales et réglementaires, la Société suit les prescriptions des différents codes internes applicables aux sociétés et responsables du Groupe, tels que le Code de conduite du Groupe et le Code d'éthique financière.

En outre, Total Capital ayant pour objet d'émettre des titres sur un marché réglementé, ce rapport conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, porte sur les points suivants :

- La limitation des pouvoirs du Directeur Général,
- Participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2018

La durée des mandats est de 6 ans (cf. article 14 des statuts)

Pierre Sigonney (60 ans) : Président - Directeur Général
1ère nomination le 23/06/2017
Fin de mandat : AGO 2024

Dominique Guyot (61 ans) : Administrateur
1ère nomination le 10/02/2016
Fin de mandat : AGO 2024

Hervé Jaskulké (58 ans) : Administrateur
1ère nomination le 28/05/2014
Fin de mandat : AGO 2024

Patrick de La Chevardière (61 ans) : Administrateur
1ère nomination le 11/02/2009
Fin de mandat : AGO 2024

Total Finance Corporate Services Ltd : Administrateur, représenté par M. Eric Le Bouvier
1ère nomination le 28/05/2014
Fin de mandat : AGO 2024

Rémunération des mandataires sociaux

Total Capital n'a pas mis en place de politique d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

L'actionnaire majoritaire de Total Capital n'a pas non plus attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions aux administrateurs de Total Capital à raison des mandats et fonctions exercés par ceux-ci dans Total Capital.

Jetons de présence

Total Capital ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

Mandat d'administrateur ayant cessé au cours de l'exercice 2018

Aucun.

Mandat du Président du Conseil d'administration

Monsieur Pierre Sigonney a été renouvelé à la présidence de la Société le 30 mars 2018 pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'Assemblée de 2024.

Mandats des Administrateurs

Aucun mandat d'administrateur n'arrive à échéance à la présente Assemblée.

Parité hommes / femmes

Les actions de la Société n'étant pas admises aux négociations sur un marché réglementé, et la Société n'ayant pas de salariés, elle n'est pas soumise à ce jour aux dispositions relatives à la recherche d'un équilibre entre hommes et femmes au sein du Conseil d'administration prévues aux articles L. 225-17 et L. 225-18-1 du Code de commerce. La Société s'efforcera cependant d'avoir une réflexion sur la diversification de sa composition pour les années à venir.

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-1° du Code de commerce, nous vous communiquons dans ce présent rapport la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de

vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-2° du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucune convention concernée par ces dispositions.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires pour les augmentations de capital (Art. L. 225-129-1 et L. 225-129-2 Code de commerce) et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Aucune délégation n'est actuellement en cours.

Modalités d'exercice de la Direction Générale (Art. L. 225-51-1 du Code de commerce (Art. L. 225-37-4 nouveau))

Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 23 juin 2017, de maintenir le cumul des fonctions de Président et Directeur Général de la Société et de nommer M. Pierre Sigonney Président - Directeur Général.

Aucune limitation aux pouvoirs du Président - Directeur général n'a été mise en place par le Conseil d'administration depuis cette date, à l'exception des pouvoirs en matière d'émission d'emprunts obligataires, limités à 5 milliards d'euros par émission.

Code de Gouvernement d'Entreprise

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la Société et contrôle leur gestion.

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni deux fois au cours de l'année 2018.

Réunion du 7 février 2018 :

Tous les administrateurs étaient présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion comportait en particulier les points suivants :

Examen et arrêté des comptes au 31 décembre 2017 – Affectation du résultat – Compte rendu d'activité et rapport de gestion – Approbation du rapport du Président – Renouvellement des mandats de tous les administrateurs – Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire – Non renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant – Convocation des actionnaires en Assemblée Générale – Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an.

Réunion du 30 mars 2018 :

Quatre administrateurs sur 5 étaient présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants :

Nomination du Président et du Directeur Général – Pouvoirs - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires.

Procédures de contrôle interne

En tant que filiale du Groupe Total, Total Capital applique les procédures de contrôle interne du Groupe et du secteur d'activité auquel elle appartient. Le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe Total est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission

(COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation de la conduite des opérations, la fiabilité des informations comptables et financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs. Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé. Total Capital en suit les préconisations tant sur le fond que dans la forme.

Environnement de contrôle

Le système de contrôle interne du Groupe Total est construit autour d'une organisation opérationnelle en trois niveaux : Groupe, secteurs d'activité (ou Branches), et entités, chaque niveau étant directement impliqué et responsabilisé dans la conception et la mise en œuvre du contrôle.

A chacun des trois niveaux, le contrôle interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités, de sensibilisation et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe.

En tant que filiale du Groupe Total supervisée par la Direction Financement Trésorerie du Groupe – branche Holding, la fonction de contrôle de Total Capital est exercée par :

- le Conseil d'administration,
- le Département Contrôle & Gestion des Flux qui valide et contrôle les opérations engagées sur le marché par le Département des Opérations de Marché,
- le Département Contrôle Interne,
- et la Direction de la Comptabilité qui assure la comptabilisation des opérations de Total Capital et procède aux déclarations à destination des différentes administrations sur la base des informations communiquées par le Département Contrôle et Gestion des Flux.

Le contrôle interne repose sur des valeurs ancrées dans la culture du Groupe telles que l'intégrité et l'éthique, et sur la compétence du personnel. Les ressources affectées au contrôle interne sont sensibilisées et formées au respect du code de conduite et de la charte éthique disponibles sur le site intranet du Groupe.

Processus d'identification et d'évaluation des risques

Dans le cadre de la démarche annuelle d'élaboration du plan d'audit interne, la Direction Audit Groupe ainsi que le Trésorier effectuent une revue des risques. Cet examen

conduit à proposer une liste de sujets d'audits pour l'année suivante.

Un diagnostic des Risques de la Direction Financement Trésorerie a été réalisé en 2016 et est mis à jour périodiquement.

L'activité de Total Capital est encadrée par un Comité hebdomadaire de pilotage de la Direction.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle interne reposent sur la stratégie définie par la Direction Financière du Groupe, la définition d'objectifs précis, l'organisation et les procédures. Ainsi, la politique de financement du Groupe, qui s'appuie sur Total Capital, est proposée par le Trésorier et fait l'objet d'une approbation par le Directeur Financier du Groupe Total.

Les processus-clés de l'organisation sont étayés par des procédures formalisées et mises à jour de façon permanente par le Département Contrôle Interne. Les procédures en place couvrent notamment les domaines d'engagement, d'approbation, d'autorisation, de contrôles et de ségrégation des tâches.

Les principaux processus sont :

- les opérations de change et de taux
- les opérations sur la dette court-terme et long-terme

Total Capital dispose d'un *reporting* financier conforme aux exigences du cadre de gestion défini par la Direction Financière, aux règles et normes applicables. Les analyses et synthèses sont rapportées et commentées selon une périodicité hebdomadaire et diffusées aux responsables concernés. Par ailleurs, toute émission obligataire fait l'objet d'un contrat conforme au programme d'émission dans lequel elle s'inscrit. Enfin, dans le cadre de la loi Sarbanes Oxley, des contrôles clés ont été identifiés et font l'objet d'une auto-évaluation annuelle par les commissaires aux comptes.

Systèmes d'Information et de communication

Le contrôle des accès aux systèmes d'information constitue un élément clé du système de contrôle interne. La définition des habilitations du système d'information utilisé par Total Capital est validée par les responsables de département dans le respect des règles de ségrégation des tâches et sa mise en œuvre est contrôlée par le responsable Systèmes d'Information.

L'information financière hebdomadaire et mensuelle fournie au Trésorier du Groupe, concerne :

- les positions et le respect des limites,
- les engagements,
- les financements.

La communication financière vis-à-vis des investisseurs est assurée au niveau du Groupe Total.

Supervision du système de contrôle interne

Le pilotage du système de contrôle interne est assuré de façon permanente par le Département Contrôle Interne de la Direction Financement Trésorerie et par l'audit périodique du Système par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe, rattachée au Comité Exécutif en la personne du Secrétaire Général. Le planning des interventions est déterminé annuellement. De plus les Commissaires aux comptes procèdent à l'évaluation du contrôle interne dans le cadre de leur mission de certification des comptes et de la revue de Contrôle Interne Sarbanes Oxley.

Les recommandations faites par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe conduisent à des plans d'action qui font l'objet d'un suivi formalisé.

De plus, un Comité Risques Groupe veille à structurer le dispositif global de gestion des risques et à l'existence et l'efficacité de systèmes de *management* des risques adaptés aux enjeux du Groupe. Le Comité Risques Groupe comprend les directeurs de directions fonctionnelles centrales ainsi que les secrétaires généraux ou directeurs financiers des secteurs d'activité. Il dépend du Comité exécutif.

Le Comité Risques Groupe s'appuie sur les travaux des secteurs d'activité et des directions fonctionnelles qui poursuivent en parallèle leurs travaux de cartographies des risques, dont elles présentent régulièrement l'avancement.

Participation des actionnaires aux Assemblées Générales

Les Assemblées Générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les statuts ne prévoient aucune modalité particulière relativement à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

Comptes au 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société Total Capital,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Total Capital relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérification du rapport de gestion, des autres documents sur la situation financière et les comptes et des informations relevant du rapport sur le gouvernement d'entreprise adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et les avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnés dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise. En conséquence, nous ne pouvons attester l'exactitude et la sincérité des informations sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Total Capital par les Assemblées Générales du 29 septembre 1999 pour le cabinet KPMG S.A. et du 29 mars 2006 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2018, le cabinet KPMG était dans la 20^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la 13^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées,

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 6 février 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jacques-François Lethu
Associé

ERNST & YOUNG Audit
Yvon Salaün
Associé

Compte de résultat

(en euros)	2018	2017
Autres produits	-	-
Produits d'exploitation	-	-
Consommation en provenance de tiers	(1 439 899)	(1 312 428)
Impôts et taxes	(127)	(125)
Charges d'exploitation	(1 440 026)	(1 312 553)
Résultat d'exploitation	(1 440 026)	(1 312 553)
Intérêts sur prêts après swaps	89 330 811	90 397 368
Intérêts sur prêts long terme	141 786 775	130 379 322
Intérêts sur les lignes de crédit	3 578 105	5 317 081
Intérêts sur les prêts sociétés du groupe	-	-
Intérêts sur comptes courants	19 762 120	6 085
Intérêts sur dépôts et cautionnements	862 647	559 936
Produits des swaps dédiés	1 733 166 636	1 140 513 944
Autres intérêts et produits assimilés + report/déport	190 931	234 580
Profits de change	-	617 218
Produits financiers divers	11 487 447	3 739 949
Produits financiers	2 000 165 472	1 371 765 483
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps	(232 377 038)	(223 818 246)
Intérêts sur commercial papers	(19 859 315)	-
Intérêts sur NEU CP	-	-
Intérêts sur emprunts	-	-
Intérêts sur comptes courants	(64 508)	(67 234)
Intérêts sur dépôts et cautionnements	(3 017 996)	(4 190 610)
Intérêts sur swaps dédiés	(1 732 797 721)	(1 140 275 614)
Autres charges financières + report/déport	(190 931)	(234 580)
Pertes de change	(774 791)	-
Charges financières diverses	-	-
Charges financières	(1 989 082 300)	(1 368 586 284)
Résultat financier	11 083 172	3 179 199
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
Impôts sur les bénéfices	(3 267 731)	(622 215)
Résultat Net	6 375 415	1 244 431

Bilan

ACTIF (en euros)	2018	2017
Actif Immobilisé		
Prêts immobilisés après swap	5 333 393 013	5 872 932 381
Tirages sur lignes de crédit	519 289 185	845 684 825
Intérêts courus sur prêts immobilisés après swap	46 552 200	42 345 099
Intérêts courus sur lignes de crédit	1 446 530	1 451 823
Immobilisations financières, valeur nette	5 900 680 928	6 762 414 128
Total Actif Immobilisé	5 900 680 928	6 762 414 128
Actif Circulant		
Comptes courants et prêts sociétés groupe	819 392	110 999
Dépôts et cautionnements	1 398 920 000	522 750 000
Créances rattachées	-	-
Débiteurs divers	31 043	31 059
Produits à recevoir sur swaps	393 219 076	315 317 775
Disponibilités	-	157 881
Créances	1 792 989 511	838 367 714
Total Actif Circulant	1 792 989 511	838 367 714
Charges constatées d'avance		
Total Actif	7 693 670 439	7 600 781 842
PASSIF (en euros)	2018	2017
Capitaux Propres		
Capital	300 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Report à nouveau	2 373 377	1 128 946
Réserves	2 403 377	1 158 946
Résultat de l'exercice 2017		1 244 431
Résultat de l'exercice 2018	6 375 415	
Total Capitaux Propres	9 078 792	2 703 377
Provisions	-	-
Dettes		
Emprunts obligataires après swaps d'émission	5 852 682 198	6 718 617 207
Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps	47 897 048	43 695 726
Emprunts obligataires et assimilés	5 900 579 246	6 762 312 933
Commercial papers	-	-
Dépôts et cautionnements	147 760 000	248 490 000
Comptes courants créditeurs	1 239 522 132	271 049 144
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	645 796	28 130
Charges à payer sur swaps dédiés	393 219 598	315 285 744
Emprunts et dettes financières divers	1 781 147 526	834 853 018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 981	504 513
Dettes fiscales et sociales	2 717 894	408 001
Dettes d'exploitation	2 864 875	912 514
Total Dettes	7 684 591 647	7 598 078 465
Produits constatés d'avance		
Total Passif	7 693 670 439	7 600 781 842

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d' euros)	2018	2017
Flux net de trésorerie d'exploitation		
Résultat net de l'exercice 2017	-	1 244
Résultat net de l'exercice 2018	6 375	-
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement	2 310	926
Flux net de trésorerie d'exploitation	8 685	2 170
Flux net de trésorerie d'investissement		
Augmentations de prêts long-terme	(982 077)	210 483
Remboursements de prêts long-terme	2 008 120	688 765
Flux net de trésorerie d'investissement	1 026 043	899 248
Flux net de trésorerie de financement		
Dividendes payés	-	-
Emission nette d'emprunts	(1 073 124)	(639 979)
Variation des dettes financières à court terme	945 390	(1 782 887)
Variation des créances à court terme	(954 123)	1 780 638
Flux net de trésorerie de financement	(1 081 857)	(642 228)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(47 129)	259 190
Incidence des variations de change	47 129	(259 190)
Trésorerie en début de période	-	-
Trésorerie à fin de période	-	-

Annexe aux comptes

Faits marquants

Au cours du quatrième trimestre 2018, Total Capital a continué son activité sur les marchés de capitaux, en particulier l'émission de Commercial Paper, le cas échéant associée à une activité de gestion de taux.

A court-terme, Total Capital peut émettre sur des programmes de Commercial Paper (US CP et EURO CP) et sur un programme de NEU CP (ex Billets de Trésorerie).

A long-terme, Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International comme émetteur principal sur un programme EMTN (sous garantie TOTAL S.A.), sur un programme *US SEC Registered Shelf* (sous garantie TOTAL S.A.) et sur le programme australien AMTN (sous garantie TOTAL S.A.). Enfin, Total Capital peut aussi émettre des emprunts obligataires hors programme (sous garantie TOTAL S.A.).

Au cours du quatrième trimestre 2018, Total Capital a émis le 11 octobre 2018 1 G USD sous le programme US Shelf (sous garantie Total S.A.).

Les programmes d'émissions de Total Capital font l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's : A+/A-1, et par Moody's : Aa3/P-1. Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes. TOTAL S.A. fait l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's : A+/A-1 avec une perspective Stable au 31 décembre 2018, et par Moody's : Aa3/P-1 avec une perspective Positive.

Des opérations de change et de taux ont également été conclues en prolongement du développement des activités financières de Total Capital, tant vis-à-vis du Groupe que du marché.

1) Principes comptables appliqués

Principes généraux

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises dans les sociétés commerciales.

Règles et méthodes comptables

Les opérations de financement à long et moyen-terme à l'intérieur du groupe Total sont enregistrées en immobilisations financières pour leur valeur nominale.

Opérations en devises

Compte tenu de son activité financière et du caractère significatif de ses flux en devises, la société utilise une comptabilité multi-devises sur le modèle des établissements de crédit.

De ce fait, en date d'arrêté, Total Capital ne comptabilise pas les écarts de conversion dans des comptes « écarts de conversion actif et passif » mais procède à une réévaluation des postes du bilan et du hors bilan dont l'impact est enregistré en compte de résultat (gains et pertes de change latents).

La réévaluation du hors-bilan long terme en devises est réaffectée aux postes du bilan auxquels les instruments financiers dérivés sont adossés (emprunts obligataires).

La réévaluation du hors-bilan court-terme en devises est enregistrée dans le poste « produits à recevoir sur réévaluation des positions de change hors-bilan » ou « charges à payer sur réévaluation des positions de change hors-bilan ».

Les positions en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Instruments financiers de taux et de devises

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors-bilan. Il s'agit essentiellement de contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises négociés dans un but de couverture afin de gérer l'exposition de Total Capital aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change des devises.

Les différentiels d'intérêts et les reports ou déports attachés à ces swaps ou contrats à terme sont constatés prorata temporis dans le compte de résultat, en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

Les éventuelles pertes latentes accessoires aux opérations, pour lesquelles les critères de qualification comptable de couverture ne sont pas respectés, sont provisionnées.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires transformés en dollars US ou en EUR par l'intermédiaire de swaps d'émission adossés individuellement, sont présentés après swaps dans le bilan et dans le compte de résultat. Ils sont convertis au taux de clôture en date d'arrêté. Les pertes et profits résultant de la conversion au cours de clôture des emprunts en devise et des swaps d'émission sont enregistrés en résultat sous la rubrique : Pertes et Profits de change.

Présentation des intérêts sur swaps d'émission

Les charges sur emprunts sont présentées après impact des swaps. Cette présentation permet une cohérence entre le compte de résultat et le bilan – les emprunts étant présentés après impact de la réévaluation au titre du change des swaps d'émission – et de constater directement le coût global de la dette. Au bilan, les charges à payer sur emprunts et les intérêts courus sur swaps sont donc aussi présentés en net.

2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- tirages sur lignes de crédit en euros avec Total S.A. pour un nominal de 0,519 milliards d'euros,
- prêts long-terme en dollars contractés avec Total S.A. pour un montant de 1,092 milliards d'euros,
- prêts long-terme en dollars à taux variable contractés avec Total Treasury pour un montant de 0,555 milliards d'euros de nominal,
- prêts long-terme en euros et en dollars avec Total Finance pour un montant de 3,447 milliards d'euros de nominal.

Les prêts en euros sont présentés après swaps.

Ces derniers sont intégralement adossés aux emprunts obligataires après prise en compte des swaps d'émission.

a) Mouvements des immobilisations financières

(en milliers d'euros)				
Immobilisations	Situation au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, apports	Diminutions cessions	Valeur brute à la clôture
Prêts immobilisés après swaps	5 872 932	1 098 262	1 637 801	5 333 393
Tirages sur lignes de crédit	845 685	-	326 396	519 289
Intérêts courus sur prêts immobilisés ⁽¹⁾	42 345	46 742	42 536	46 552
Intérêts courus sur lignes de crédit	1 452	1 447	1 452	1 447
Total	6 762 414	1 146 451	2 008 185	5 900 681

(1) Dont intérêts courus nets des swaps associés aux prêts

b) Echancier des immobilisations financières

(en milliers d'euros)				
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Prêts immobilisés après swaps	5 333 393	989 507	2 520 524	1 823 362
Tirages sur lignes de crédit	519 289	519 289	-	-
Intérêts courus sur prêts immobilisés ⁽¹⁾	46 552	46 552	-	-
Intérêts courus sur lignes de crédit	1 447	1 447	-	-
Total	5 900 681	1 556 795	2 520 524	1 823 362

(1) Dont intérêts courus nets des swaps associés aux prêts

3) Créances

La part des créances avec Total Treasury est non-significative, elle s'élève à 819 milliers d'euros.

Echéancier

	(en milliers d'euros)			
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Comptes courants et prêts sociétés groupe	819	819	-	-
Intérêts courus / prêts sociétés groupe et comptes courants	-	-	-	-
dépôt et cautionnements ⁽²⁾	1 398 920	1 398 920	-	-
Débiteurs divers	31	31	-	-
Produits à recevoir sur swaps dédiés ⁽³⁾	393 219	393 219	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
Total des créances	1 792 989	1 792 989	-	-

(2) Représentent les dépôts versés aux partenaires bancaires dans le cadre des contrats d'appels de marge afin de limiter le risque de contrepartie. Cela concerne principalement les swaps associés aux émissions obligataires.

(3) Les swaps dédiés correspondent aux swaps effectués pour le compte de Total Capital Canada, Total Capital International et/ou Total S.A.. Les produits à recevoir sur swaps associés à des emprunts obligataires ou à des prêts immobilisés sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et prêts.

4) Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres

	(en milliers d'euros)		
2017	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2016	Situation au 31 décembre 2017
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	987	142	1 129
Résultat de l'exercice 2016	142	(142)	-
Distribution de dividende	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2017	-	-	1 244
Total des capitaux propres	1 459	-	2 703

	(en milliers d'euros)		
2018	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2017	Situation au 31 décembre 2018
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	1 129	1 244	2 373
Résultat de l'exercice 2017	1 244	(1 244)	-
Distribution de dividende	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2018	-	-	6 375
Total des capitaux propres	2 703	-	9 079

b) Composition du capital social

Le capital social de Total Capital est constitué de 30 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, elle est détenue de la manière suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	
TOTAL S.A.	29 994 actions soit	99,98%
Administrateurs	6 actions soit	0,02%

5) Emprunts obligataires et assimilés

Les emprunts obligataires ci-dessous sont présentés, dans un premier temps, en devise d'émission puis en équivalent euros au cours de clôture de l'exercice. Ils sont remboursés in fine.

Nominal en devise	Devise		Au 31 décembre 2018				Au 31 décembre 2017	
			en milliers d'euros	À moins d'un an (en milliers d'euros)	Entre 1 et 5 ans (en milliers d'euros)	A plus de 5 ans (en milliers d'euros)	Nominal en devise	en milliers d'euros
2 650 000 000	EUR	Existant au 31/12/2017	2 650 000	1 200 000	500 000	950 000	2 650 000 000	2 650 000
750 000 000	HKD	Existant au 31/12/2017	83 635	83 635	-	-	750 000 000	80 026
3 250 000 000	USD	Existant au 31/12/2017	1 965 066	-	1 965 066	-	3 250 000 000	2 709 914
		1 000 M USD 3,883%	873 362,45	-	-	873 362		
TOTAL			5 572 063	1 283 635	2 465 066	1 823 362	-	5 439 940

Ces emprunts obligataires ont fait majoritairement l'objet d'un swap de taux et de change afin de transformer la dette en taux variable en US dollars ou en euros en fonction des besoins de financement relatifs aux prêts immobilisés et aux tirages de lignes de crédit.

L'impact de la réévaluation des swaps est présenté ci-dessous.

	Au 31 décembre 2018				Au 31 décembre 2017
	en milliers d'euros	A moins d'un an (en milliers d'euros)	Entre 1 et 5 ans (en milliers d'euros)	A plus de 5 ans (en milliers d'euros)	en milliers d'euros
Total des emprunts obligataires avant swaps d'émission	5 572 063	1 283 635	2 465 066	1 823 362	6 588 594
Impact de la réévaluation des swaps d'émission	280 619	82 322	55 459	142 838	130 023
Total des emprunts obligataires après swaps d'émission	5 852 682	1 365 957	2 520 525	1 966 200	6 718 617
Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps ⁽¹⁾	47 897	47 897	-	-	43 696
Total des dettes	5 900 579	1 413 854	2 520 525	1 966 200	6 762 313

(1) dont intérêts courus nets des swaps associés aux emprunts obligataires

6) Emprunts et dettes financières divers

Les dettes financières sont à plus de 69% avec Total Treasury, pour un montant de 1 240 millions d'euros.

Echéancier des emprunts et dettes financières divers

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2018	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2017
Dépôts et cautionnement ⁽¹⁾	147 760	147 760	-	-	248 490
Comptes courants créditeurs	1 239 522	1 239 522	-	-	271 049
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	646	646	-	-	28
Charge à payer sur swaps ⁽²⁾	393 220	393 220	-	-	315 286
Total des dettes	1 781 148	1 781 148	-	-	834 853

(1) Représentent les dépôts effectués par les partenaires bancaires dans le cadre des contrats d'appels de marge afin de limiter le risque de contrepartie. Cela concerne principalement les swaps associés aux émissions obligataires.

(2) Représentent les charges à payer sur les swaps effectués pour le compte de Total Capital Canada, Total Capital International et/ou Total S.A..

7) Dettes d'exploitationEchéancier des dettes d'exploitation

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2018	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147	147	-	-	505
Dettes fiscales et sociales	2 718	2 718	-	-	408
Total des dettes	2 865	2 865	-	-	913

8) Charges d'exploitation

	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2017		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Consommation en provenance des tiers	997	443	1 440	996	316	1 312
Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
Total	997	443	1 440	996	316	1 312

9) Charges financières

	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2017		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps ⁽¹⁾	-	232 377	232 377	-	223 818	223 818
Intérêts sur commercial papers	-	19 859	19 859	-	-	-
Intérêts sur NEU CP	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur comptes courants	65	-	65	67	-	67
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	3 018	3 018	-	4 191	4 191
Intérêts sur swaps dédiés ⁽¹⁾	721 164	1 011 634	1 732 798	522 351	617 925	1 140 276
Autres charges financières	191	-	191	235	-	235
Charges financières diverses	-	-	-	-	-	-
Pertes nettes de change ⁽²⁾	775	-	775	-	-	-
Total	722 195	1 266 888	1 989 082	522 653	845 934	1 368 586

10) Produits financiers

	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2017		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur prêts après swaps ⁽¹⁾	89 331	-	89 331	90 397	-	90 397
Intérêts sur prêts long-terme	141 787	-	141 787	130 379	-	130 379
Intérêts sur lignes de crédit	3 578	-	3 578	5 317	-	5 317
Intérêts sur prêts sociétés du groupe	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur comptes courants	-	19 762	19 762	6	-	6
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	863	863	-	560	560
Produits des swaps dédiés ⁽¹⁾	1 009 258	723 908	1 733 166	621 315	519 199	1 140 514
Autres intérêts et produits assimilés	-	191	191	-	235	235
Produits financiers divers	-	11 487	11 487	-	3 740	3 740
Profits nets de change ⁽²⁾	-	-	-	-	617	617
Total	1 243 954	756 211	2 000 165	847 414	524 351	1 371 765

(1) Les charges et produits financiers réalisés sur des swaps associés à des emprunts obligataires ou à des prêts immobilisés sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et prêts et présentés en net.

Les charges et produits sur swaps dédiés correspondent aux intérêts rattachés aux swaps effectués pour le compte de Total Capital Canada, Total Capital International et/ou Total S.A..

(2) Les profits et pertes nets de change s'analysent ainsi :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Pertes de change	(215 816)	(319 827)
Profits de change	215 041	320 444
Total	(775)	617

11) Engagements hors-bilan**a) Portefeuille d'instruments financiers dérivés**

Les engagements hors-bilan sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous.
Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Gestion du risque de taux	Total	Au 31 décembre 2018					2023 et après	Au 31 décembre 2017
		2019	2020	2021	2022	Total		
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux fixe ⁽¹⁾								
montant notionnel	3 606 997	1 283 635			500 000	1 823 362	4 576 039	
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux variable ⁽¹⁾								
montant notionnel	500 000				500 000		1 096 232	
Swaps de taux et de change long-terme								
Swaps prêteurs à taux fixe								
montant notionnel	20 336 648	1 201 384	1 492 358	1 262 214	1 659 882	14 720 810	17 650 265	
Swaps prêteurs à taux variable								
montant notionnel	22 074 557	1 172 358	4 352 131	1 262 214	1 659 882	13 627 972	19 309 587	
Swaps de taux long-terme								
Swaps prêteurs à taux fixe								
montant notionnel	16 203 606	1 528 384		1 310 044	1 048 035	12 317 143	15 534 434	
Swaps prêteurs à taux variable								
montant notionnel	16 203 606	1 528 384		1 310 044	1 048 035	12 317 143	15 534 434	
Option d'achat d'action					2 096 070		2 001 167	

(1) cross-currency swaps et swaps de taux adossés aux emprunts obligataires

Gestion du risque de change	Total	Au 31 décembre 2018					2023 et après	Au 31 décembre 2017
		2019	2020	2021	2022	Total		
Swaps de change								
montant notionnel	112 000	32 000	32 000	32 000	16 000		144 000	
Contrats à terme de devises								
montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-	

b) Valorisation de marché des instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2018, la valorisation de marché des instruments financiers dérivés s'établit avec la décomposition suivante :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Swaps d'émission	353 782 ⁽¹⁾	111 585 ⁽¹⁾
Swaps de taux court-terme	- ⁽¹⁾	- ⁽¹⁾
Instruments financiers à terme de devises	-	-

(1) la valeur de marché des swaps est donnée "pied de coupon"

c) Autres engagements hors-bilan

	(en milliers d'euros)			
	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Engagements donnés				
- Lignes de crédit accordées	6 000 000	-	15 100 000	-
- Tirages sur lignes de crédit	(519 289)	-	(845 685)	-
- Lignes de crédit accordées non-utilisées	5 480 711	-	14 254 315	-
Engagements reçus				
- Lignes de crédit allouées	-	-	-	-
- Tirages sur lignes de crédit	-	-	-	-
- Lignes de crédit allouées non-utilisées	-	-	-	-

12) Consolidation

Les comptes de Total Capital sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Total S.A.

13) Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre Total Capital et TOTAL S.A.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2000 Total Capital, filiale de TOTAL S.A., est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de TOTAL S.A.

14) Personnel et organes de direction

Total Capital bénéficie de l'assistance technique et administrative du personnel du Groupe Total et ne verse aucune rémunération aux membres du Conseil d'administration.



TOTAL CAPITAL

TOTAL CAPITAL
Société anonyme
Siège social : 2, place Jean Millier
La Défense 6 - 92400 Courbevoie
Capital social : 300 000 euros
428 292 023 RCS Nanterre